

Licence professionnelle

Diplômés 2017 Aménagement paysager et urbanisation : conception, gestion, entretien (AMPU)

8 étudiants étaient inscrits en Licence professionnelle AMPU en 2017. Cette étude porte uniquement sur les diplômés (n=8). Interrogés en décembre 2019, 7 ont répondu à l'enquête, soit un taux brut de réponses de 87.5%.

Qui sont ces diplômés de Licence professionnelle ?

Genre



5 hommes



2 Femmes

Age médian

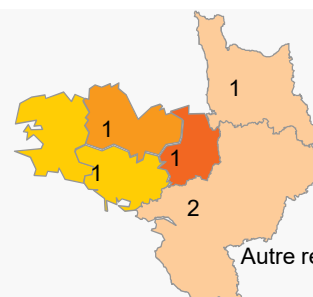
L'âge médian d'obtention de cette Licence professionnelle est de **22 ans**.

Baccalauréat

Bac Economique	2
Bac Scientifique	1
Bac Technologique	2
Bac Professionnel	2

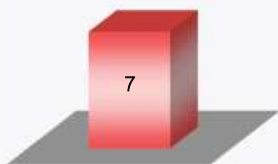
4 étudiants (57%) ont obtenu leur Bac à l'heure (à 18 ans).

Lieu d'obtention du Bac



3 diplômés (43%) ont validé leur Bac en Bretagne.

Bourse pendant la LP ?



Non

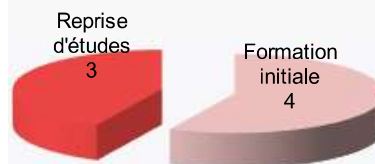
Aucun diplômé n'a reçu de bourse pendant sa Licence professionnelle.

PCS du père et nationalité

Profession intermédiaire	1
Employé	2
Ouvrier	2
Non précisé	2

Tous les diplômés ont la nationalité française.

Régime d'inscription



4 étudiants ont suivi leur Licence professionnelle dans le cadre de la formation initiale.

Durée des études du Bac à la LP*

3 ans	3
4 ans	1

3 diplômés ont un parcours sans redoublement du Bac à la Licence professionnelle.

* Sont concernés uniquement les étudiants inscrits dans le cadre de la formation initiale.

Emploi pendant la LP ?



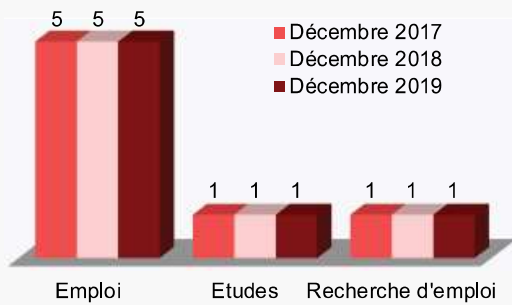
Aucun diplômé n'a précisé s'il avait un emploi pendant l'année de la Licence professionnelle.

Diplôme le plus élevé à l'entrée en LP

BTS 7

Le BTS Aménagements paysagers est le diplôme acquis par les étudiants avant d'entrer en Licence professionnelle.

Devenir des diplômés de Licence professionnelle



Au 1^{er} décembre 2017, 5 diplômés occupent un emploi. 1 diplômé poursuit des études.

Au 1^{er} décembre 2018, le nombre de diplômés en emploi est stable avec 5 diplômés.

Au 1^{er} décembre 2019, 5 diplômés exercent un emploi, 1 poursuit des études et 1 est à la recherche d'un emploi.

Etudes poursuivies après l'obtention de la Licence professionnelle

6 mois plus tard (2017/2018)

Type d'études poursuivies (n=1)

Master 1 :

- AUDIT Aménagement, urbanisme, diagnostic et intervention sur les territoires (1) à l'université Rennes 2

L'étudiant a validé son année d'études.

Que devient-il l'année suivante ?



Etudes

18 mois plus tard (2018/2019)

Type d'études poursuivies (n=1)

Master 2 :

- AUDIT Aménagement, urbanisme, diagnostic et intervention sur les territoires (1) à l'université Rennes 2

L'étudiant a validé son année d'études.

Que devient-il l'année suivante ?



Recherche d'emploi

30 mois plus tard (2019/2020)

Type d'études poursuivies (n=1)

Autre formation :

- Diplôme d'Etat de paysagiste (1) dans les Yvelines

Emplois au 1^{er} décembre 2018

5 diplômés sont en emploi au 1^{er} décembre 2018

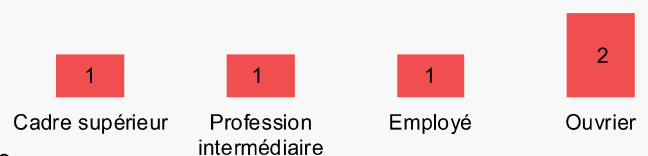
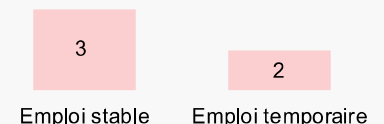
Les emplois sont majoritairement stables (n=3) exercés à temps plein (n=5)

2 diplômés occupent un poste «d'ouvrier»

2 diplômés exercent leur emploi en Bretagne

Intitulés d'emploi : - Dessinateur paysagiste
- Assistant conducteur de travaux aménagements paysagers
- Monteur poseur
- Assistant socio éducatif
- Ouvrier non précisé

4 diplômés sont également en emploi au 1^{er} décembre 2019.



Emplois au 1^{er} décembre 2019

- 5 diplômés 2017 (71%) sont en emploi au 1^{er} décembre 2019
- 2 diplômés étaient inscrits dans le cadre de la formation initiale et 3 dans le cadre de la reprise d'études.
- 1 diplômé est une femme et 4 sont des hommes.
- Aucun diplômé n'a précisé s'il avait un emploi pendant l'année de Licence professionnelle.

Contrat de travail

Emploi stable	1
Emploi temporaire	4

Parmi les emplois stables :

- 1 est titulaire de la fonction publique

Parmi les emplois temporaires

- 2 ont un CDD (ou contractuel fonction publique)
- 2 sont intérimaires

Temps de latence de l'emploi *



1 étudiant est en emploi aussitôt après l'obtention de la Licence professionnelle.

* est exclu du calcul l'étudiant qui avait le même emploi avant les études.

Principaux moyens d'accès à l'emploi *

Candidatures spontanées	2
Cabinet de recrutement, intérim	2
Réponse à une annonce	1
Contacté par l'entreprise	1
Suite stage de LP	1

*Plusieurs réponses possibles

Durée du temps de travail



Temps plein

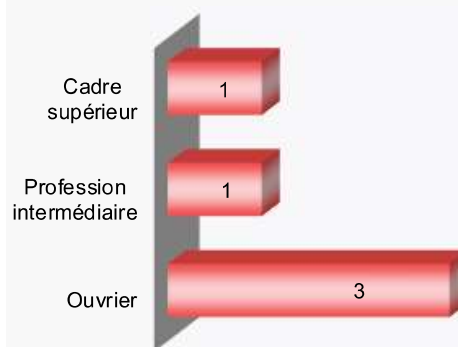
Tous les diplômés travaillent à temps plein.

Structure de l'employeur

Entreprise privée	3
Association	1
Fonction publique	1

Le secteur privé est le principal employeur des diplômés (4/5).

Catégorie socio professionnelle



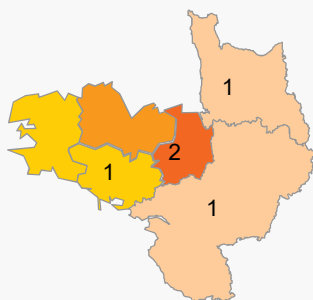
3 diplômés sur 5 ont un poste d'«ouvrier».

Aucun diplômé n'a la responsabilité d'une équipe.

Salaire net mensuel des emplois à temps plein

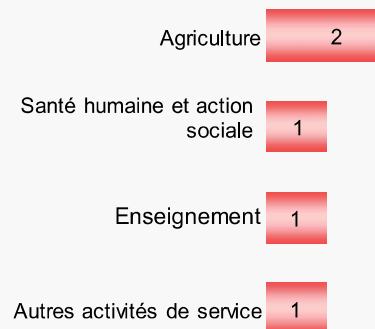
Salaire net mensuel médian	1650 €
Salaire net mensuel moyen	1613 €
Minimum	1069 €
Maximum	1950 €

Localisation de l'emploi

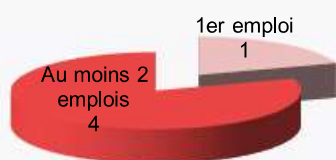


3 diplômés (60%) travaillent en Bretagne dont 2 en Ile et vilaine.

Activité économique de l'employeur



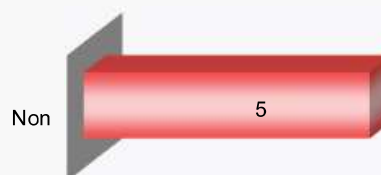
Nombre d'emplois occupés



1 étudiant occupe toujours son 1^{er} emploi depuis l'obtention de la Licence professionnelle.

A l'inverse, 4 ont eu plusieurs emplois après l'obtention de leur diplôme.

Poursuites d'études après la LP ?



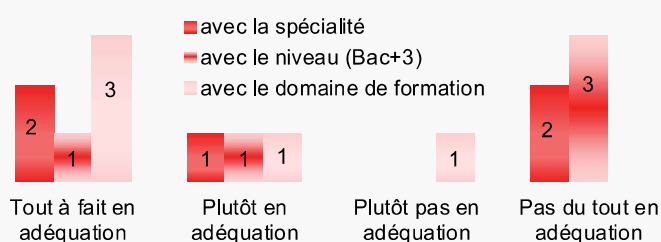
Aucun étudiant n'a poursuivi d'études après la Licence professionnelle.

Emplois occupés au 1^{er} décembre 2019

- Ouvrier paysagiste (2)
- Ouvrier hautement qualifié
- Formateur
- Assistant socio éducatif

Regard sur l'emploi occupé

Adéquation avec la formation de la Licence professionnelle

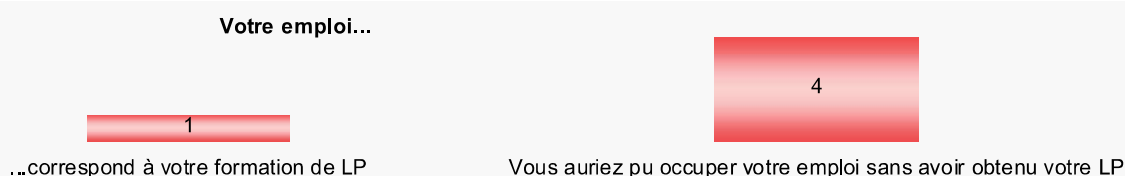


4 diplômés considèrent leur emploi en adéquation avec leur domaine de formation et 3 avec la spécialité de la Licence professionnelle.

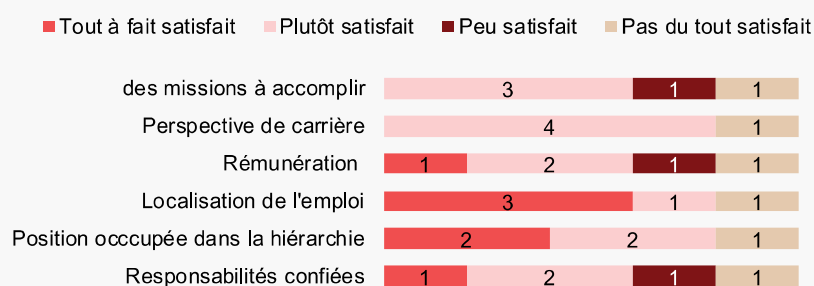
Ils sont 2 diplômés à penser que leur emploi est en adéquation avec le niveau de formation (Bac + 3).

Bien qu'en situation d'emploi, 3 diplômés sont à la recherche d'un autre emploi.

Votre situation d'emploi



Votre avis sur...



4 diplômés sont «tout à fait» voire «plutôt» satisfaits de la localisation de l'emploi, de la position qu'ils ont dans la hiérarchie et des perspectives de carrière.

3 diplômés sont satisfaits des missions à accomplir, des responsabilités qui leur sont confiées et de leur rémunération.

